REPUBLIQUE FRANÇAISE - ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 MARS 1993 - 1re CIRCONSCRIPTION DU VAL-D'OISE



Plus de trois millions de chômeurs à fin janvier 1993

ARRETONS LE MASSACRE !

Le FLEAU = *Le CHOMAGE*

La SOLUTION = *La FORMATION*

Coût social du chômage
=
400 milliards de francs par an
=
soit l'équivalent de 3 millions de citoyens qui pourraient être formés et rémunérés pendant 1 an chaque année

La FORMATION qualifiante pour l'EMPLOI qualifié

VOTEZ PIERRE RAUSCHER

Secrétaire Général d'un Organisme national paritaire d'assurance-formation de salariés et de chefs d'entreprise

Candidat contre le Chômage et Pour le Développement de la Formation Professionnelle Continue

Suppléante :

MARTINE BOURDIN

Conseillière-gestionnaire en formation

Vu, les candidats - Imp. de Busagny - R.C. Pontoise 78 B 958

MON OBJECTIF

Tout citoyen français, comme tout élu du peuple français, peut soutenir ma proposition. Que vous ayiez ou non une étiquette,

l'avenir des chômeurs d'aujourd'hui et de demain est entre vos mains.

La lutte anti-chômage passe par la formation professionnelle continue :

- 40 % de la population active, soit 9 millions de personnes, ne possède aucune qualification reconnue.
- 10 % des jeunes quittent l'école sans qualification.

L'ETAT DES LIEUX

Le chômage est une MONSTRUOSITE pour ceux qui le vivent.

Si vous enlevez 6 millions d'emplois dans les services non marchands et 1,5 million dans les entreprises publics du secteur marchand, il reste 12 millions d'emplois plus ou moins ouverts que doivent se partager 15 millions d'individus. Voilà la réalité du marché du travail à l'heure actuelle. Le taux réel pour cette population « exposée » au chômage est donc de l'ordre de 20 %.

3.112.460 demandeurs d'emploi fin janvier 1993 en données brutes.

L'ampleur du chômage officiellement recensé se situe à un niveau beaucoup plus élevé, en raison des radiations et de l'actualisation effectuées chaque année, au mois de janvier, par l'Insee.

348 000 personnes se sont inscrites en janvier 1993 à l'Anpe.

Il faut s'attendre à une nouvelle explosion du nombre de demandeurs d'emploi lorsque les stages et les contrats passés dans le cadre des dispositifs d'aide financière à l'emploi prendront fin.

L'année 1992 a connu l'une de ses plus grandes vagues de licenciements. Qui plus est, les entreprises continuent d'annoncer des plans de restructuration.

534 000 licenciements économiques en 1992.

Soit plus de 14,9 % par rapport à 1991, sans compter les licenciés en convention de conversion.

Un chômeur sur trois n'est pas indemnisé.

Près de 500 000 chômeurs en 1974, 1 700 000 en 1981, 2 000 000 en 1986, plus de 3 000 000 en janvier 1993.

Où va-t-on à ce rythme ?

Les premiers à être touchés par le chômage sont les individus les moins formés, les jeunes et les femmes ainsi que les plus de 45 ans.

Toutes les catégories socio-professionnelles sont touchées, comme en témoigne l'accélération du chômage des cadres.

168 000 cadres sont au chômage aujourd'hui : leur nombre a connu une progression de 65 % en 2 ans !

700 candidatures par offre d'emploi publiée a été reçue en moyenne par l'Apec (Association pour l'Emploi des Cadres).

Face à un tel bilan, accablant pour toutes les parties en cause, l'actuel gouvernement, sa majorité, l'opposition, le patronat ou les syndicats..., personne ne peut protester de sa totale innocence et encore moins accuser un unique responsable.

Cette situation n'est plus tolérable.

La France est devenue un pays socialement sinistré, même si les « grands indicateurs » reflètent une bonne santé de l'économie française. Les évolutions de plus en plus rapides des technologies bouleversent les métiers et les emplois dans tous les secteurs d'activité. Dans l'actuelle décennie, ces mutations vont encore s'accélérer.

Le chômage est insupportable pour ceux qui le vivent.

Il apporte en plus l'exclusion — à vie, plus souvent qu'on ne le pense — et sa demi-sœur, la pauvreté. Ce qui équivaut à une véritable privation de citoyenneté.

Pour y remédier on émet quelques idées. Mais allez parler de plus de loisirs, moins de travail, moins d'emplois à un chômeur, de surcroît, pas, peu ou plus indemnisé... Allez raconter à un chômeur que l'emploi se dégrade plus vite en Grande-Bretagne, en Espagne et maintenant en Allemagne. Alors que ce n'est pas son problème. Ni les petits boulots (concierges, pompistes...), même s'ils sont utiles, ni une hypothétique croissance ne permettront pas d'inverser la courbe du chômage. A cela s'ajoute le fait que les progrès de productivité sont essentiellement destructeur d'emplois.

Le monde agricole n'est pas épargné.

La modernisation de l'agriculture a pour effet de diminuer le nombre des paysans et d'accentuer la désertification des campagnes.

C'est donc toute la vie rurale qui est menacée :

activités liées à l'agriculture, commerces, écoles. Les jeunes des campagnes hésitent à reprendre l'exploitation familiale et préfèrent aller travailler en ville. Mais ne risquent-ils pas de grossir le « bataillon » des chômeurs, s'ils ne bénéficient pas d'une véritable formation professionnelle qualifiante ?

En attendant, qu'espérer ?

LA SOLUTION

La formation professionnelle continue pour résorber à tout prix et à très brève échéance le chômage.

Je propose que chaque salarié ou chômeur du secteur privé (par opposition au secteur public qui est un secteur protégé) puisse bénéficier tous les 5 ans d'une année de formation rémunérée en qualité de stagiaire de la formation professionnelle. Ainsi,

3 millions de postes de travail se libèreront chaque année pendant une durée d'un an.

Il ne s'agit pas de s'orienter vers des « formations parking », mais vers des formations, de préférence qualifiantes, débouchant sur des emplois repérés, qualifiés, ou prévisibles. Cela nécessite de clarifier les règles du jeu avec les organismes de formation en vue d'améliorer l'efficacité de leurs prestations. Les principes de la « qualité totale » devraient être appliqués.

Permettre à tous les salariés d'accéder à un véritable droit à la formation professionnelle continue,

en consacrant environ 7 % du P.I.B. au développement de cette formation, c'est-à-dire 450 milliards de francs, soit l'équivalent de 20 % du budget de l'Etat. Le financement serait assuré conjointement par le Fonds Social Européen (C.E.E.), l'Etat, les Régions, les Départements, les Communes et les Entreprises. En ce qui concerne la part de financement des entreprises, celle-ci correspondrait au pourcentage consacré actuellement aux cotisations familiales — dont presque tout le monde s'accorde à penser aujourd'hui qu'elles doivent être prises en charge par l'Etat sur son budget — et qui viendrait s'ajouter au 1,5 % actuellement consacré, par les entreprises d'au moins 10 salariés, au développement de la formation professionnelle continue.

VOTEZ POUR PIERRE RAUSCHER

• Pour combattre le chômage par la formation qualifiante.
• Pour que la formation professionnelle continue devienne l'objectif prioritaire de la nation.
• Pour un véritable droit à la formation des salariés et des chômeurs.
• Pour un droit à une véritable qualification professionnelle reconnue.